



Paris, le 15 décembre 2020

À Monsieur le Directeur académique des services  
de l'Éducation nationale,

Nous, le Snudi FO 75, SUD éducation Paris et la CGT éduc'action 75, avons pris connaissance de la situation à l'école Dunois et apportons notre soutien à l'exercice du droit de retrait par les collègues de l'école.

Nous prenons note de la décision de fermer l'école à partir de ce soir, mardi 15 décembre. Nous demandons confirmation par écrit et considérons que cela légitime l'exercice du droit de retrait des collègues qui ne pourrait donc aboutir à une « faute professionnelle » de leur part.

Nous restons vigilant-es quant aux suites données à cette affaire.